



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SEDR-CSQ

1415-AG-02

**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale
extraordinaire du SEDR-CSQ tenue le 19 mai 2015,
à compter 19 h 15, à l'Aquarium du Québec**

Présences : 273
Quorum : 75

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 14 avril 2015
5. Nomination des scrutatrices et des scrutateurs
6. **Négociation nationale**
 - a) État des travaux aux tables de négociation
 - b) Adoption des moyens de pression lourds (vote Plan de mobilisation)
 - c) Réflexion sur les possibilités d'exercice du droit de grève

1. **Mot de bienvenue**

Jocelyn Noël souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

«QUE Sylvie Perreault agisse à titre de présidente d'assemblée pour cette réunion.»

Proposeuse : Nancy Parent
Appuyeur : Jean Drouin

-adopté à la majorité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Annick Ouellet
Appuyeur: Serge Bilodeau

-unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 14 avril 2015**

« QUE le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 14 avril 2015 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeur : Michel Magnan
Appuyeuse : Maude Bilodeau

-unanimité-

5. **Nomination des scrutatrices et des scrutateurs**

Sylvie Perreault annonce qu'il n'y aura pas de nomination de scrutatrices et scrutateurs pour l'instant puisque le vote peut se tenir à main levée. Au besoin, s'il y a demande de vote secret, on procédera à la nomination de ces derniers.

6. **Négociation nationale**

a) **État des travaux aux tables de négociation**

Jocelyn Noël dépose et présente un document faisant état des travaux aux tables de négociation. (Annexe I)

b) **Adoption des moyens de pression lourds (vote Plan de mobilisation)**

Jocelyn Noël donne des explications sur le fonctionnement de l'action-mobilisation en période de négociation.

La responsable de l'action-mobilisation, Josiane Plante, présente les différents points du document intitulé Plan de mobilisation pour l'automne 2015. (Annexe II)

Une période de commentaires et de questions s'ensuit.

Par la suite Sylvie Perreault, présidente d'assemblée, ouvre une période d'annonces de propositions. Il y a d'abord présentation de la proposition principale 1.

Proposition principale 1

« QUE l'assemblée générale adopte le plan de mobilisation pour l'automne 2015 tel que présenté. »

Proposeuse : Christine Lepage
Appuyeur : Patrice Bélanger

Les nouvelles propositions sont discutées et ensuite placées selon l'ordre (niveau de vote) suivant par Sylvie Perreault avec l'aide de Frédéric Renaud.

Contre-proposition (votée en premier, car si elle est adoptée elle dispose de la principale et de ses amendements).

« QUE l'on soit nobles, que l'on soit fiers et que l'on ne fasse pas de moyens de pression. »

Proposeur : Jérôme Poisson
Appuyeur : Eric Couture

-rejeté à la majorité-

Au plan de mobilisation :

Amendement 1

« QUE nous remettions à la direction de l'école notre horaire de travail fait de façon manuscrite et sans aucun calcul. »

Proposeuse : Colette Bond
Appuyeuse : France Olivier

-adopté à la majorité-

Amendement 2

« QUE l'on boycotte l'utilisation des courriels venant de la commission scolaire. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeuse : Hélène Arbour

-adopté à la majorité-

Amendement 3

« QUE l'on prenne note de la tâche qui n'a pas pu être accomplie dans les 32 heures et qu'un envoi soit fait de façon hebdomadaire à une liste prédéterminée. »

Proposeur : Martin Bronsard
Appuyeuse : Maude Bilodeau

-adopté à la majorité-

Amendement 4

« QUE l'on retire les récréations prolongées. »

Proposeur : Maxime Laplante
Appuyeuse : Ruth Betty

-adopté à la majorité-

Amendement 5

« QUE la prise des pauses se fasse à l'extérieur avec une banderole par école proposant un message clair mais direct. »

Proposeur : Martin Bronsard
Appuyeuse : Maude Bilodeau

-adopté à la majorité-
Pour 91
Contre 82

Le vote est donc appelé sur la **principale telle qu'amendée** :

-adopté à la majorité-

Principale 2

« QUE l'on mandate le comité exécutif du SEDR-CSQ afin d'engager une personnalité connue afin de porter notre message. »

Proposeuse : Ann Foucault
Appuyeur : Martin Bronsard

-rejeté à la majorité-

Principale 3

« QUE l'on mandate la FSE d'engager une personnalité connue afin de porter notre message.»

Proposeuse : Nadine Robitaille
Appuyeuse : Maude Bilodeau

-adopté à la majorité-

Principale 4

« QUE l'on crée et subventionne une publicité qui permet de changer l'opinion publique de façon favorable envers les enseignants. »

Proposeuse : Esther Veilleux
Appuyeur : Louis Migotto

-adopté à la majorité-

Vote de ralliement

Dans un deuxième temps, Jocelyn Noël présente et explique aux membres la procédure concernant le vote de ralliement aux membres.

« QUE l'assemblée générale se rallie au plan de mobilisation pour l'automne 2015 qui sera adopté par les syndicats affiliés à la FSE. »

Proposeur : Mikaël Quirion
Appuyeuse : Ruth Betty

-adopté à la majorité-

c) Réflexion sur les possibilités du droit de grève

Jocelyn Noël nous explique que la FSE a mandaté ses syndicats à l'effet de mener une réflexion/consultation sur le sujet en titre dont copie est remise aux membres présents. Cependant, il nous informe que l'ensemble des membres du SEDR-CSQ recevra une copie dudit document auquel ils devront répondre et retourner au bureau du SEDR-CSQ afin d'avoir un portrait plus juste. (Annexe III)

Levée de l'assemblée à 21 h 31.

JOCELYN NOËL,
président

ERIC COUTURE,
secrétaire-trésorier